

AI Emergents

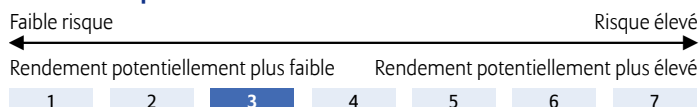
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Invest et Plan for Life +. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Oddo Emerging Income**. Ce FCP est un "fonds de fonds".

Le FCP a pour politique d'investissement de réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans minimum, une performance supérieure à celle de l'indice de référence composé à 30% de l'indice MSCI Equity Emerging Markets Free en US dollars dividendes nets réinvestis, converti en euros, et 70% de l'indice J.P. Morgan Emerging Markets Bond Index Global (EMBIG) en US dollars coupons réinvestis, convertis en euros.

Classe de risque



Période de détention recommandée

5 ans

Date de création

01/09/2012

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

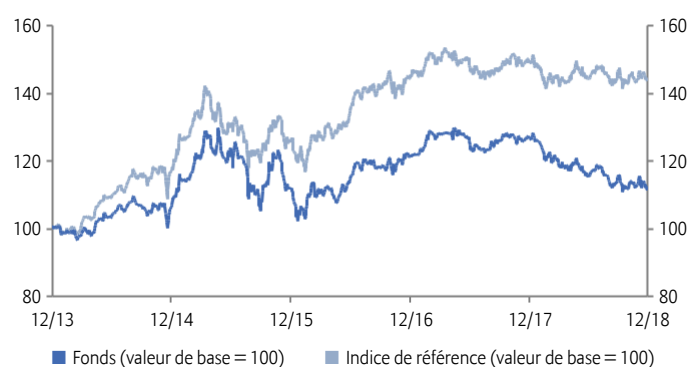
Le fonds présente un niveau de risque élevé dû à l'allocation flexible de ses investissements :

- 1) de 0% à 100% dans des OPCVM d'obligations de la zone des marchés émergents émis par des entités publiques ou privées,
- 2) de 0% à 100% dans des OPCVM d'actions de la zone des marchés émergents.

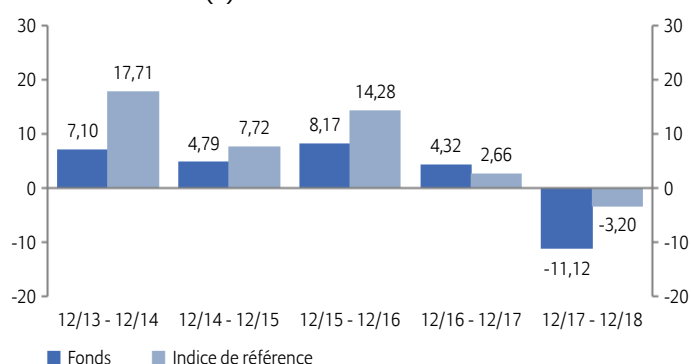
Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2014	2015	2016	2017	2018	VNI
Fonds	-11,12	-1,53	-2,64	-2,83	-11,12	0,29	0,10	12,55	2,39	7,10	4,79	8,17	4,32	-11,12	10,31 €
Indice de référence	-3,20	-1,08	-1,90	-0,24	-3,20	13,56	4,33	43,98	7,56	17,71	7,72	14,28	2,66	-3,20	

Evolution VNI sur 5 ans¹



Performance annuelle (%)¹



Indicateurs de risque/return*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-4,23	-5,17
Alpha (%)	-0,37	-0,46
Bêta	1,08	1,10
Coefficient de corrélation	0,81	0,89
Ratio d'information	-0,94	-1,15
Ratio de Sharpe	0,06	0,26
Ratio de Treynor	0,00	0,02
Tracking error (%)	4,49	4,51
Volatilité (%)	7,66	9,87

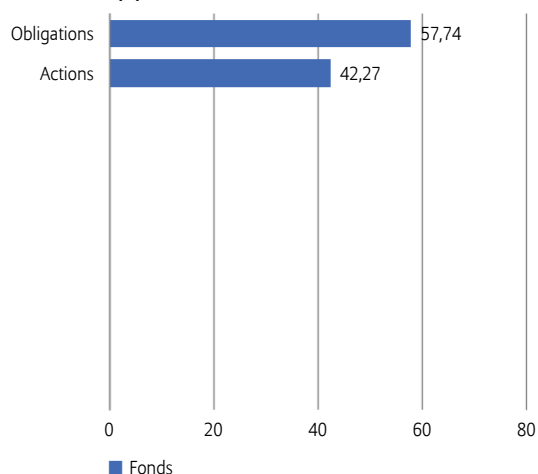
Notation Morningstar™ Oddo Emerging Income



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/11/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

Répartition par classe d'actif (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Amundi Msci Emerg Mark	19,81
Ishares Jpm Emerg Mrkt Bond	15,83
Ishares Msci Em	13,73
Petercam L- Bds Emk Sustan-F	10,84
Amundi Etf Global Emerging B	8,84
Jpmorgan F-Em Mk Db-Cusd	8,50
Ing L Renta-Em Mk Db Hc-Ic\$	6,47
Jpmorgan F-Em Mar Lo C C-A\$A	5,09
Sisf-Asian Opport-C=A	2,94
Essor Emergents	2,90
Total	94,95

Opportunités

- + Allocation flexible entre actions et taux qui vise à saisir le potentiel des zones émergentes à forte croissance.
- + Mise en œuvre de stratégies de couverture visant à protéger le fonds lors des périodes de turbulences importantes.

Risques

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés émergents.
- Pertes potentielles dues à l'engagement sur des instruments financiers à terme.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	30% MSCI Emerging Markets Free + 70% JP Morgan EMBI Global Composite
Société de gestion	Oddo BHF Asset Management
Date de création	13/09/2010



Gestionnaires de fonds

Yann Lepape & Arthur Tondoux

Commentaire du gestionnaire

Les marchés émergents ont une nouvelle fois bien résisté dans un contexte marqué par le chancellement des actions et un pic d'aversion pour le risque au niveau mondial. Les actions ont été les principales victimes dans les marchés émergents, clôturant le mois en baisse de 4%. Les obligations en devise locale n'ont que légèrement faibli (-0,6%), les titres libellés en dollar enregistrant même une performance positive de 0,5%.

Le fonds continue de surpondérer les actions, les valorisations semblant bon marché, et dispose d'une position hors indice sur les obligations en devise locale, tandis que leurs homologues en devises fortes sont sous-pondérées. Par ailleurs, l'exposition au dollar fait l'objet d'une forte sous-pondération.

CHANGEMENT IMPORTANT DANS LES CONDITIONS DU PRODUIT

Depuis le 1er juillet 2016, l'exigence d'exposition minimale à hauteur de 20% sur les marchés d'actions a été supprimé. Dorénavant, le fonds pourra être exposé aux marchés d'actions, de taux et monétaires de 0% jusqu'à 100%.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Invest doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. Les versements planifiés sur le contrat Plan for Life + doit être au moins égal à 600 euros par an, 300 euros par semestre, 150 euros par trimestre ou 50 euros par mois. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Oddo BHF Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SA au capital de 7.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris.
12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 83 88. www.am.oddo-bhf.com

